

# ECOLE ELEMENTAIRE CENTRE SCHERWILLER

## Réunion du Conseil d'Ecole du 5 novembre 2020 à 20h

(en VISIOCONFERENCE)

Participants :

M. Sohler	Absent
Mme Ruhlmann	X
Mme Charvet (inspectrice)	Excusée
Mme Barmes (psychologue scol.)	Absente
Mme Voisin	X
Mme Meyer	X
Mme Jeunesse	Excusée
Mme Barbey	X
Mme Helmstetter	X
M. Heideier	X
Mme Bathelmebs	X
Mme Munsch	X
M. Hauss (ZIL)	Absent
Mme Brehat (AVS)	X
M. DISTEL Hervé	X
Mme HUBER-HAUQUIN Nathalie	X
Mme HERTH Nathalie	X
Mme REMARK Caroline	X
Mme BECKER Marie	X
Mme BLOT Claire	X
Mme GUILLEMIN Fany	X

Mme LOTA Mélanie	X
Mr. NOMA Hervé	
Mr. JOINT Cédric	
Mme ADONIS Pascale	
Mr. SALBER Julien	
Mme COUCHOT Cynthia	X
Mme BINGLER Sabrina	
Mme Winkelmüller (Stumbas de la Scherr)	X
Mme Duvernoy Emilie (périscolaire)	Excusée
Mme DISTEL Aude (la Ronde de l'Alumnat)	X

### ORDRE DU JOUR :

1. Résultats des élections, rôle du C.E., calendrier de la période des élections
2. Présentation de l'école : équipe enseignante, AVS, classes/effectifs
3. La coopérative scolaire
4. Les points relevant des collectivités territoriales
5. Organisation pédagogique de l'école et organisation de la continuité pédagogique en cas de fermeture de classe.
6. La sécurité à l'école et l'application du protocole sanitaire
7. Projet d'école 2020/2021
8. Relations parents - enseignants
9. Les projets et moments forts à venir cette année

Ouverture de la réunion du conseil en vidéoconférence par M. Heideier qui souhaite la bienvenue à tous. Il aurait aimé accueillir les membres du C.E. dans notre nouvelle et magnifique école.

Depuis le 2 novembre, nous avons investi les lieux au 2A rue de l'Alumnat.

Un(e) secrétaire de séance est demandé(e).

Mme Munsch sera secrétaire de séance.

Sont excusés :       Mme Charvet, inspectrice de l'éducation nationale.  
                          Mme Duvernoy, responsable du périscolaire

Mr. Heideier propose un tour de table afin que chaque participant se présente.

La parole est donnée aux représentantes des associations.

La ronde de l'Alumnat a financé partiellement le projet cirque l'année dernière et devait participer au financement du projet canoë qui n'a pas pu avoir lieu. La modification du statut de l'association est en cours pour que l'association puisse être active sur les deux écoles (école maternelle et école élémentaire).

Demande de mise en place d'une boîte aux lettres à l'entrée de la nouvelle école. Mr Heideier oriente les responsables vers la mairie.

Mme Winkelsmüller (Stumbas de la Scherr) évoque les difficultés de l'association de trouver des parents prêts à s'investir dans l'association.

Il est envisagé de créer une antenne locale avec Sélestat.

Nombreuses actions reportées/annulées en raison de la crise sanitaire, notamment le petit-déjeuner allemand. La vente de sapin est prévue pour le mois de décembre si les conditions sanitaires la permettent.

Rappel de M. Heideier : Une page destinée aux associations existe sur le site de l'école. Il est possible de lui transmettre des documents à publier.

## 1. Résultats des élections

Nombre d'inscrits : 278

Nombre de votants : 216

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 19

Nombre de suffrages exprimés : 197

Taux de participation : 77,70% (pour info : 78,72% en 2019-2020)

Taux de participation élevé qui montre un intérêt certain des parents pour le fonctionnement de l'école.

### Les résultats :

Nombre de sièges à pourvoir : 7

Nombre de listes de candidature : 1 (la liste présentée par Mr. Distel)

Liste de M. Distel : 197 voix sur les 197 suffrages exprimés soit 7 sièges attribués

Félicitations et bravo pour l'engagement pris par les parents élus.

Rappel sur la composition et le fonctionnement du conseil d'école :

- Sont membres du conseil d'école : les enseignants + les parents élus + 2 représentants de la mairie + l'inspectrice de l'éducation nationale, un membre du RASED.
- Peuvent assister aux réunions, sans voix délibératives, pour des affaires les concernant, des représentants du périscolaire, des AESH, des ATSEM, responsable d'association ...
- Le conseil d'école vote ou donne son avis sur les principales questions de vie scolaire (règlement intérieur, projet d'école, ...)

Le conseil d'école se réunit 3 fois par an au-moins. En fonction de l'actualité, des réunions extraordinaires du conseil peuvent être demandées.

Les représentants des parents d'élève membres du conseil de l'école représentent et informent les parents.

Mr Heideier apporte quelques explications concernant le calendrier des élections pour répondre aux parents demandant une augmentation du délai de vote sans doute un peu court pour certaines familles.

Le calendrier est fixé règlementairement comme suit :

J : date des élections fixé au niveau national

J-20 : élaboration de la liste électorale (qui pourra être mise à jour)

J-10 : Date limite de dépôt des listes de candidats

J-8 : Date limite de remplacement de candidat sur liste déposée

J-6 : Date limite de distribution du matériel de vote

## 2. Présentation de l'école : équipe enseignante, AVS, classes/effectifs

Il y a 163 élèves inscrits à l'école.

Classes	Effectifs	Enseignants
CP	24	Mme Voisin
CE1	21	Mme Jeunesse remplacée par Mr Hauss
CE2-CM1	16+11 soit 27	Mme Barthelmebs
CM2	26	M. Heideier Mme Helmstetter (lundi)
CP (bi)	12	Fr : Mme Barbey Alld : Mme Meyer
CE1/CE2 (bi)	14+14 soit 28	Fr : Mme Barbey Alld : Mme Meyer
CM1/CM2 (bi)	12+13 soit 25	Fr : Mme Munsch Alld : Mme Munsch
Total :	163	98 élèves en cursus monolingue et 65 élèves en cursus bilingue

ZIL	M. Hauss
AVS (AESH)	Mme Brehat (2 élèves de CE2)
VSC	Poste à pourvoir

M. Heideier est déchargé le lundi. C'est le jour à privilégier pour le contacter.

L'école peut également compter sur les ressources du RASED.

Le RASED, Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté, a pour mission de fournir des aides spécialisées à des élèves en difficulté dans les classes ordinaires des écoles. Ils interviennent à la demande des enseignants, après accord des parents.

Il comprend en général :

- un enseignant spécialisé chargé des aides à dominante pédagogique, les "maîtres E" (difficultés d'apprentissage),
- un enseignant spécialisé chargé des aides à dominante rééducative, les "maîtres G" (difficultés d'adaptation à l'école),
- une psychologue scolaire.

Sur notre secteur, la psychologue scolaire est Mme Anne VAN DE VELDE.

Ecole élémentaire Kraft 677300 CHATENOIS Tel : 03-88-92-10-41. Les postes de maîtres E et F ont été supprimés.

### 3. La coopérative scolaire

CHARGE		PRODUIT			
60700008	Achat de produits pour cessions	2117,82 €	70700008	Vente de produits pour cessions	1803,50 €
61681008	Assurances versées pour la coopérative	43,00 €	70800008	Produit des activités éducatives	4455,40 €
61810008	Charges des activités éducatives	10532,14 €	74100008	Subventions d'état, des collectivités	2650,00 €
62810008	Cotisations versées à l'OCCE	354,32 €	74200008	Autres subventions	770,00 €
65000008	Autres charges courantes	29,00 €	75000008	Autres produits courants	0,00 €
67000008	Charges exceptionnelles	12,50 €	75600008	Participations volontaires des familles	1600,00 €
68000008	Achat de biens durables	0,00 €	78700008	Produits financiers (mutualisation)	0,00 €
			77000008	Produits exceptionnels	0,00 €
	<b>Total des charges</b>	<b>13087,78 €</b>		<b>Total des produits</b>	<b>11278,90 €</b>
		+			+
	Excédent (1)	0,00 €	OU	Deficit (2)	1808,88 €
		=			=
	(3)	13087,78 €	<-- = -->	(4)	13087,78 €

La coopérative a dépensé **13 087,78€**

#### les principales charges ont été :

- 354,32 € affiliation à la l'OCCE (qui permet de souscrire à une assurance pour les élèves lorsqu'ils quittent l'école pour une sortie scolaire)
- 1330 € pour la semaine « équitation » de l'année 2018/2019 pour 2 classes
- 2174 € entrées piscine du 1er et 2ème trimestre, puisque les séances du 3ème trimestre n'ont pas pu avoir lieu
- 4139,50 € pour la semaine cirque
- 198 € pour l'achat de carnets de stratégies de calcul pour tous les élèves de l'école.

- achat de matériel pour les bricolages, arts plastiques, musique,... et participation aux différentes sorties scolaires de l'année, pour ce faire chaque classe a disposé d'un budget de 20 € par élève

Les recettes pour l'année 2019-2020 se sont montées à : **11278,90€** c'est le total des produits

**les principales entrées ont été:**

- 2475 € subvention mairie pour la coopérative
- 175 € subvention « MAERI » (Mission académique à l'enseignement régional et international) pour les classes bilingues qui ont participées au festival « Augenblick »
- 1600 € participation volontaire des familles
- 470 € don de l'association La Ronde de l'Alumnat pour aider au financement de la semaine cirque pour 2 classes
- 300 € don de l'association Stumba de la Scheer (bénéfice de la vente de sapin de Noël)

A noter également que la mairie a payé l'ensemble des déplacements en bus pour les diverses sorties que nous avons pu faire, y compris la piscine. Un grand merci à eux !

Et comme chaque année, l'association des Stumba a acheté les garnitures pour les Schultüte qui sont offertes aux CP à la rentrée scolaire. Un grand merci également !

Pour conclure nous pouvons donc observer que nous sommes déficitaires de **1808,88€**.

Ce qui n'est pas inquiétant puisque nous sommes une coopérative qui dispose d'un capital important et que le faire baisser n'est pas un problème.

Ainsi au début de l'exercice 2019-2020 il y avait en caisse la somme de **15 212,65€** et la fin de l'exercice la somme de **13 403,77 €**.

A noter également qu'il y a eu 87 opérations comptables, (en comparaison l'année précédente il y en a eu 140) l'activité de la coopérative scolaire a été réduite en raison de la période de confinement et du fait qu'il y ait eu moins de sorties et surtout pas de fête de fin d'année.

Et pour finir, veuillez noter que les comptes ont été vérifiés **le jeudi 24 septembre 2020** par Mme Herth, parent d'élève élu au conseil d'école et Mme Barbey, enseignante.

Mme Voisin accepte de continuer sa mission en tant que mandataire de la coopérative scolaire.

#### **4. Les points relevant des collectivités territoriales**

Mr Heideier laisse la parole à Mme Ruhlmann.

Les parents souhaitent faire une visite de la nouvelle école :

Une visite de l'école avec les parents d'élèves était prévue le samedi 31/10 mais n'a pas pu avoir lieu en raison du contexte sanitaire. Celle-ci est reportée à une date ultérieure qui sera fixée ultérieurement en fonction de l'évolution de la situation.

La création d'une vidéo ou de photos de la nouvelle école est envisagée afin de présenter les nouveaux locaux aux parents. Les photos pourraient être publiées sur le site de l'école. Les détails de ce projet sont à rediscuter.

Discussion sur la nouvelle école : zones de récréation. L'espace semble plus petit que la cour de l'ancienne école et semble donc offrir un espace relativement réduit pour pouvoir respecter le protocole sanitaire.

Garage à vélo : il est envisagé d'étendre les places pour vélos. Discussions avec la mairie en cours.

Point sur le cheminement pour accéder à l'école/la sécurité aux abords de l'école : une sensibilisation des élèves sera faite dans chaque classe.

#### **5. Organisation pédagogique de l'école et organisation de la continuité pédagogique en cas de fermeture.**

- Le bulletin est semestriel. Les élèves auront leur 1<sup>er</sup> livret fin janvier et leur 2<sup>nd</sup> début juillet.

- Les APC (activités pédagogiques complémentaires) se déroulent après 16h pour une durée variant de 1h à 1h15 selon la période. Elles sont regroupées autant que possible le mardi soir. Les parents des élèves concernés en sont informés et donne leur accord ou pas.

- Evaluations nationales des CP et CE1

Mr Heideier laisse la parole à Mme Voisin : deux évaluations pour les CP en septembre et en juillet. La première est un bilan des acquis de maternelle et la seconde permet de faire une évaluation des élèves sur les attendus du CP.

- Des échanges de service au cycle 3 :

Les mardis et jeudis, selon les périodes, les élèves de CM1 de Mme Barthelmebs suivront un enseignement de sciences et d'art avec M. Heideier.

D'autres échanges de service sont à l'étude entre Mme Munsch et Mr. Heideier.



- Echanges de services au cycle 2 :

Pas d'échanges de service en cycle 2 mais des décloisonnements sont à l'étude. Mis en suspens en raison du contexte sanitaire.

- Les décloisonnements des classes prévus dans le cadre du projet d'école sont mis en attente à cause du protocole sanitaire.

- Un hommage à Samuel Paty a été organisé lundi 2 novembre dans toutes les classes de l'école. Une minute de silence a été observée et les valeurs de la république ont été abordées avec les élèves.

- La continuité pédagogique en cas de fermeture de classe ou d'école s'organisera comme suit :

- diffusion des supports de travail sur le site de l'école.
- organisation ponctuelle de classe par visioconférence.
- échanges avec les parents ou les élèves par mail.

Questionnement en cas d'absence d'un élève en cas d'isolement pendant 7 jours → la continuité est assurée de la même façon que pour une absence pour une autre raison : les parents réceptionnent les documents travaillés en classe par le biais d'un camarade.

## **6. La sécurité à l'école et l'application du protocole sanitaire**

Les mesures de sécurité exceptionnelles VIGIPIRATE mises en place à la rentrée de septembre 2016 sont toujours en place et le degré de vigilance a été rehaussé.

Etant donné que nous avons investi un nouveau bâtiment, les PPMS (plans particulier de mise en sureté) ont été revus.

Une réunion des maîtres du vendredi 30 octobre a été consacrée à la mise en œuvre des différents scénarios en cas de danger.

Notre école dispose comme l'exige la réglementation, d'un PPMS (plan particulier de Mise en Sureté) risques majeurs (séisme, nuage toxique...) et d'un PPMS spécial « attentat-intrusion ».

En cas de crise majeure, les parents peuvent se tenir informés sur :

Adresse twitter de l'académie : @acstrasbourg

Site de l'académie : [www.ac-strasbourg.fr](http://www.ac-strasbourg.fr)

Site de la DSDEN du Bas-Rhin: [www.ac-strasbourg.fr/dsden67/](http://www.ac-strasbourg.fr/dsden67/)

Ces adresses figurent dans la note de rentrée collée dans le cahier de liaison de tous les élèves.

Par ailleurs, deux exercices règlementaires de sécurité ont été effectués depuis la rentrée :

- un exercice attentat-intrusion avec mise en cachette le 21 septembre 2020,
- un exercice d'évacuation incendie le 18 septembre 2020.

Les deux exercices se sont déroulés correctement.

Pour rappel, sont obligatoires durant l'année scolaire :

- 3 exercices PPMS
- 2 exercices évacuation incendie

Nous en ferons sans doute plus que la réglementation exige pour mieux s'approprier les nouveaux lieux.

Pour information, le nouveau lieu de repli en cas d'attentat (intrusion) est XXXXX (non divulgué dans le compte rendu public pour raison de sécurité).

### Le nouveau protocole sanitaire en œuvre depuis le 2 novembre

Les principaux changements :

- Respect de l'étanchéité des groupes classes
- Port des masques obligatoire pour les élèves
- Les horaires d'école sont modifiés (voir plus bas)
- Les accueils et récréations se feront dans des zones dédiées
- Ne pas utiliser de matériel en commun dans les classes
- Favoriser la visioconférence pour les rencontres avec les adultes.

Lavage des mains :

- Les classes de CM2, CE2-CM1 et CM1-CM2bi utiliseront le gel hydro alcoolique.
- Les classes des CPmono et CE1mono et CE1-CE2 bi se lavent les mains au savon aux lavabos des toilettes.

Les horaires d'entrée et de sortie d'école :

- Pour les élèves des classes bilingues : 8h-11h30 et 13h30-16h  
Ils seront accueillis de 7h50 à 8h et de 13h20 à 13h30
- Pour les élèves des classes monolingues : 7h50-11h20 et 13h20-15h50  
Ils seront accueillis de 7h40 à 7h50 et de 13h10 à 13h20

Les récréations :

- Les récréations sont décalées pour minimiser les croisements des classes notamment dans les toilettes.
- Chaque classe passe sa récréation dans une zone dédiée

En classe :

- On limitera les échanges d'objets.
- Les cahiers ou fichiers ne sont pas ramassés puis redistribués pour correction par les enseignants.
- Les cours de religion sont réorganisés, certaines classes n'auront plus qu'une heure par quinzaine.
- Les décloisonnements entre classes bilingues et monolingues prévus dans le cadre du projet d'école sont suspendus.

## **7. Projet d'école 2020/2021**

Mr. Heideier rappelle les 3 objectifs du projet d'école et les actions prévues.

Objectif 1 : Améliorer les performances en orthographe dans les différents écrits

Actions associées :

- Participation au Marathon de l'orthographe (3 courses par an)
- Activité quotidienne d'écriture sous la dictée (dirigée, préparée, négociée, dérivée,...)
- Utilisation d'un code de catégorisation d'erreurs pour améliorer un texte

Objectif 2 : Mieux calculer en diversifiant ses stratégies

Actions associées :

- Participation à des tournois ou des rencontres de jeux mathématiques
- Participation à la course aux nombres (2 courses par an)
- Enrichir son carnet de référence de calcul et s'y référer
- Pratique du calcul mental/en ligne/posé/instrumenté au quotidien

Objectif 3 : Coopérer et acquérir une culture commune à travers le chant

Actions associées :

- Participation à la chorale de l'école
- Participation à des cérémonies commémoratives à travers des chants à valeur républicaine
- Participation à des sorties spectacle musical
- Enrichissement de son répertoire de chants pour partager une culture commune

Les actions du P.E. n'ont pas été suffisamment mis en œuvre pour en faire une évaluation l'année dernière. Il n'y a par conséquent aucune modification ou réajustement prévu pour cette année.

## 8. Relations parents-enseignants

Toute l'équipe enseignante réaffirme son attachement à la coéducation. Le rôle et le comportement des parents est primordial pour la scolarité des enfants.

Il est important que la relation parents-enseignant soit de qualité.

Mr Heideier invite les parents à communiquer rapidement avec les enseignants ou lui-même avant qu'une situation difficile ne s'installe.

Nous avons déjà connu plusieurs situations tendues depuis la rentrée de septembre.

- un écrit menaçant de faire un courrier à la mairie et au rectorat pour du harcèlement avant même d'avoir rencontré l'enseignante.
- un parent qui se plaint auprès du directeur des propos d'autres parents sur un réseau privé.
- un parent qui est venu devant l'école pour menacer et diffamer le directeur. La gendarmerie a été appelée à cette occasion.

Mme Distel propose la mise en place d'une « charte de communication bienveillante » à faire signer par tous les parents.

## 9. Les projets et moments forts à venir cette année

Beaucoup de projets sont suspendus voire annulés.

L'OCCE déconseille vivement d'engager des frais de réservations pour des sorties à venir.

Depuis mardi nous savons que les sorties à la piscine sont autorisées par le DASEN. Il en est de même pour le cycle de handball. Reste à voir avec les organismes qui nous accueillent : piscine de Bassemberg et FFH.

Rappel du protocole : si les élèves ne portent pas de masque (dans le cas d'une activité physique), une distanciation de 2m est demandée !

Plusieurs parents donnent leur avis. Mme Huber Hauquin, médecin hospitalier, expose son expertise : la piscine est un milieu particulièrement propice à la propagation du virus. Certains parents sont pour d'autres contre.

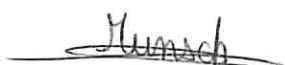
Une réunion des maîtres de demain vendredi 6 sera consacrée au sujet et tiendra compte de tous les avis exprimés.

La séance est clôturée à 21h53.

Le président :  
M. Heideier



La secrétaire :  
Mme Munsch



Membres du conseil :  
M. Distel

